

Projet d'avis « travaux d'évaluation 2012 »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Comme le fait remarquer l'avis du CESER, la CFTC approuve la politique de la région dans le cadre des évaluations car celles-ci sont indispensables au contrôle de l'utilisation des finances publiques.

Concernant l'évaluation de la politique des lycées la CFTC remercie les cabinets « planète publique » et « ITINERE » pour le travail réalisé tant sur le point méthodique qu'analytique.

Cependant pour la CFTC il semble anormal qu'un certain nombre de partenaires de la vie des lycées ne se soient pas sentis concernés par celle-ci (les rectorats et un certain nombre de proviseur) ce qui démontre une anomalie dans la gouvernance des lycées, la Région doit-elle payer sans regard sur l'utilisation des fonds publiques ?

Pour la CFTC, les TOSS doivent-ils être sous la responsabilité hiérarchique des proviseurs ? Alors que leur financement dépend uniquement de la région.

La CFTC se félicite de l'effort engagé par la région pour développer les internats, qui permettent de favoriser la mixité sociale et l'égalité des chances des jeunes Rhônalpins.

Lors de nouvelle construction ou réaménagement de lycées, la région devrait privilégier l'ergonomie et la fonctionnalité des locaux plutôt que l'esthétique

Toutefois, la CFTC souhaite qu'à l'avenir l'évaluation puisse être plus complète notamment dans le domaine financier

Nous voterons cet avis